



**Énergie NB Power**

## Communiqué

Le 1<sup>er</sup> juin 2010

### **Énergie NB soumet au gouvernement des recommandations au sujet de sa structure future**

**Fredericton (N.-B.)** – Énergie NB a soumis au gouvernement un plan à long terme comprenant des recommandations au sujet de la structure future d'Énergie NB.

«À la suite de la demande du Premier ministre d'offrir des plans à court terme et à long terme pour son avenir, Énergie NB a pris le temps de regarder les diverses options du point de vue de l'efficacité et des avantages pour nos clients», souligne Edward Barrett, président du conseil d'administration d'Énergie NB. «Il va sans dire qu'on a visé spécifiquement le rôle et la structure d'Énergie NB dans le nouveau modèle énergétique en pleine évolution. Dans le cadre de cette demande, Énergie NB a étudié plusieurs rapports préparés au fil des ans sur le rôle et la structure d'Énergie NB. Ces renseignements et les conditions actuelles ont servi à évaluer les défis et les paramètres d'exploitation qui existent au marché du Nouveau-Brunswick.»

Le conseil d'administration et la haute direction d'Énergie NB recommandent ce qui suit :

- Qu'Énergie NB devienne un service public intégré offrant toute la gamme de services et que l'Exploitant du réseau du Nouveau-Brunswick (ERNB) et Efficacité NB maintiennent leurs vocations actuelles
- Que les unités d'exploitation actuelles d'Énergie NB, Production, Nucléaire, Distribution et Transport, deviennent les unités commerciales de Production et de Service à la clientèle, partageant un PDG et un conseil d'administration et recevant des services de soutien d'entreprise. Énergie NB explorerait des occasions de partenariat avec le secteur privé pour les investissements d'immobilisations à l'avenir.
- Que la nouvelle Énergie NB ait deux processus réglementaires :
  1. un processus pour les tarifs des clients : Énergie NB recommanderait en plus l'élimination du seuil de 3 % pour déclencher une audience. Le processus serait plus transparent, car toute augmentation des tarifs serait soumise à l'agence de réglementation.
  2. un processus pour les services de transport à travers la province, comme il est le cas maintenant.

«Cette structure proposée pour Énergie NB serait plus efficace, réduirait les coûts, éliminerait la duplication et promouvrait la transparence afin d'améliorer nos rapports avec nos clients et nos parties prenantes » de dire Gaëtan Thomas, PDG. «Ces démarches s'alignent à notre nouvelle mission, *Servir fièrement nos clients.*»

-30-

PERSONNE-RESSOURCE DES MÉDIAS : Heather MacLean, directrice, Relations et Communication d'entreprise, 506-458-6618 ou au [hemaclean@nbpower.com](mailto:hemaclean@nbpower.com).